



# Compte-rendu de réunion avec la direction

DISP LYON, MA AURILLAC

Le 12 décembre 2024

Le 11 décembre 2024, nous avons été reçus par le chef d'établissement de la maison d'arrêt d'Aurillac pour dialoguer sur le mouvement du 10/12/2024, le manque d'agent au greffe, le gel d'apport en personnel aux ELSP d'Aurillac et les différends entre les administratifs.

Lors de cette réunion, il affirme le fait qu'il n'a jamais été question de sanctionner les agents en place sur le mouvement. Le CE convient du manque de personnel sur l'établissement et affirme son engagement quotidien auprès des diverses institutions afin d'obtenir des effectifs. L'ufap UNSa Justice y veillera.

D'accord avec nous sur le fait que pour le moment il n'y aura pas de personnel de surveillance au greffe, le CE donne comme potentiel solution l'ouverture d'un 4ème poste administratif sans pour autant enlever un poste fixe. L'ufap unsa justice Aurillac, y travaillera.

Il confirme le gel en personnel des ELSP d'Aurillac jusqu'en 2026 et demandera, en lien avec la DI, deux agents supplémentaires pour combler les elsp. Ces derniers serviront dans un premier temps à renforcer la détention sur 2025.

Concernant les différends entre les agents administratifs, il refuse pour le moment de changer les personnels de bureau (message des agents) mais si cela venait à s'envenimer, il y réfléchirait. Par ailleurs, il stipule avoir vu chaque partie et nous affirme que les arrangements du passé auraient été au détriment de l'un et au profit pour l'autre, et ce pendant plus de 16 ans. Étrange comme arrangement.

L'UFAP UNSa Justice MA AURILLAC, aura une vigilance accrue sur tous les points abordés et n'exclue en aucun cas un autre mouvement social devant les portes de la maison d'arrêt d'Aurillac si les engagements ne sont pas tenus sur l'effectif.

L'UFAP UNSa Justice MA AURILLAC, invite le directeur interrégional à venir rencontrer les divers services pour qu'il puisse voir par lui-même l'impact du sous-effectif sur la Ma Aurillac.

Pour l'UFAP UNSa Justice Aurillac

F. DEBAB